



**Descriptif du programme
Croissance pour tous
2011-2016**

version publique

Direction générale des programmes et des partenariats
Centre de recherches pour le développement international

Le 27 octobre 2010

Table des matières

SIGLES	II
1. RÉSUMÉ	3
2. CONTEXTE	5
A. OBSTACLES AU DÉVELOPPEMENT ET ANALYSE SITUATIONNELLE	5
B. À PROPOS DU PROGRAMME.....	8
3. DÉMARCHE	14
A. OBJECTIF	14
B. INCIDENCES	14
C. STRATÉGIE ET DÉMARCHE EN MATIÈRE DE PROGRAMMATION	16
D. PRIORITÉS PAR RÉGION	19
4. RÉFÉRENCES	23

Sigles

ACDI	Agence canadienne de développement international
ALC	Amérique latine et Caraïbes
CDDE	Comité des donateurs pour le développement de l'entreprise
CPT	programme Croissance pour tous
DFID	Department for International Development (Royaume-Uni)
DFPC	programme Droits des femmes et participation citoyenne
GEM	Global Entrepreneurship Monitor
IIES	Institut international d'études sociales
ITT	Initiative Think tank
IZA	Institute for the Study of Labor (Allemagne)
MCP	programme Mondialisation, croissance et pauvreté
MOAN	Moyen-Orient et Afrique du Nord
MPME	micro, petites et moyennes entreprises
OIT	Organisation internationale du travail
OMD	objectifs du Millénaire pour le développement
PEP	Réseau de recherche sur les politiques économiques et la pauvreté
PIB	produit intérieur brut
PME	petites et moyennes entreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PSE	domaine de programme Politique sociale et économique
TIC	technologies de l'information et de la communication
TIC-D	domaine de programme Technologies de l'information et de la communication au service du développement

1. Résumé

Malgré la croissance économique et une réduction générale de la pauvreté dans le monde au cours des vingt dernières années, les pays en développement éprouvent encore de graves problèmes de pauvreté et d'inégalités persistantes. Les données empiriques laissent entendre que la croissance économique ne s'est pas toujours traduite par la création d'emplois plus nombreux et meilleurs pour la vaste majorité des pauvres, particulièrement les femmes et les jeunes. Malgré la croissance économique, les entreprises et les emplois du secteur non structuré continuent de caractériser les économies des pays en développement. De toute évidence, la croissance économique ne suffit pas pour garantir que les personnes pauvres et marginalisées participent à la croissance et profitent de ses retombées.

Le programme Croissance pour tous (CPT) a pour but de soutenir des travaux de recherche rigoureux axés sur les politiques dont découlent un nouvel éclairage et de nouvelles possibilités pouvant contribuer à faire en sorte que les politiques favorisent la croissance partagée. Le travail du programme repose sur une hypothèse fondamentale : *malgré les tensions qui existent entre la croissance et l'inclusion, la croissance peut accroître les débouchés économiques des pauvres et réduire les inégalités*. Le programme s'intéresse avant tout aux institutions nationales clés — des secteurs tant structuré que non structuré — qui arrivent croissance et inclusion. Plus particulièrement, il fera fond sur les travaux antérieurs du CRDI portant sur la politique de la concurrence, sur le rôle des TIC pour améliorer la compétitivité et l'accès au marché des petites et moyennes entreprises (PME), sur les marchés du travail et sur la protection sociale, mais en se concentrant plus explicitement sur les cadres institutionnels qui structurent les échanges sociaux et économiques et façonnent ainsi les perspectives d'un développement généralisé.

Le travail de CPT s'articulera autour de deux axes thématiques : i) améliorer le développement de l'entreprise, d'entrepreneuriat et d'innovation et ii) favoriser une croissance qui donne lieu à des emplois décents. Les sexospécificités seront un thème transversal, et le programme accordera une attention particulière à l'autonomisation économique des femmes. Les jeunes et les TIC constitueront des champs d'intérêt particuliers. En explorant la possibilité de synergies avec le Programme d'économie de l'environnement du CRDI et d'autres acteurs de premier plan à l'extérieur du Centre, le programme étoffera graduellement son portefeuille et acquerra de l'expertise, tout au long de la période visée par le descriptif, sur des questions relatives à la pérennité de l'environnement et en particulier à la « croissance verte ».

Dans le droit fil du modèle de fonctionnement du CRDI fondé sur « des subventions à valeur ajoutée », le programme financera des recherches selon diverses modalités, y compris des subventions octroyées par voie de concours et par d'autres moyens (appels à propositions ou propositions spontanées) et des réseaux.

En faisant fond sur les réalisations du CRDI et en renforçant les capacités des chercheurs et des établissements de recherche du Sud de mieux se pencher sur la dynamique entre la croissance et l'inclusion et sur le rôle des institutions à cet égard, le programme est bien placé pour faire progresser les connaissances et pour apporter aux acteurs de la sphère des politiques dans les pays en développement un nouvel éclairage qui favorisera

l'élaboration de politiques sociales et économiques qui contribuent à relever le défi de la croissance partagée.

2. Contexte

a. Obstacles au développement et analyse situationnelle

Depuis une vingtaine d'années, la mondialisation et l'intégration régionale ont favorisé une croissance économique impressionnante ainsi qu'une réduction générale de la pauvreté dans le monde, en particulier dans les économies émergentes. Par contre, à l'échelon des pays, les résultats ont été mitigés; de nombreux habitants de pays à faible revenu n'ont pu participer à la croissance ou profiter de ses retombées. Le quart de la population mondiale — surtout les femmes — lutte toujours pour sa survie quotidienne, ses revenus étant inférieurs à 1,25 \$ par jour. Dans les pays où l'on a enregistré une baisse considérable de la pauvreté — tels que le Brésil, la Chine et le Vietnam —, on observe encore de profondes variations et iniquités selon la région et le groupe ethnique (sur le plan géographique et aussi selon les catégories de revenu). Par exemple, le Brésil, malgré sa rapide croissance économique, demeure un des pays où les inégalités sont les plus marquées : le revenu des 10 % des habitants les plus riches est plus de 40 fois supérieur à celui des 10 % les plus pauvres. De même, le PIB de l'Inde a affiché un taux de croissance exceptionnel, mais 42 % de la population continue de vivre dans la pauvreté, surtout dans les régions rurales éloignées des villes à forte croissance. Les données empiriques laissent entendre que la croissance économique ne s'est pas toujours traduite par la création d'emplois plus nombreux et meilleurs pour les pauvres.

L'émergence de l'économie du savoir au cours de cette période et la transformation structurelle des économies qui s'en est suivie partout dans le monde ont ajouté une nouvelle dimension au défi. La nécessité de posséder de nouvelles habiletés et compétences pour s'intégrer au marché du travail et y prospérer ainsi que la place toujours plus grande qu'occupent le savoir et la technologie dans l'activité économique creusent de nouveaux fossés socioéconomiques entre ceux qui possèdent les bons ensembles de compétences ou qui ont accès aux connaissances et à l'information les plus récentes, et les autres. La plupart des pays en développement peinent à cerner ces habiletés et ces compétences et à en encourager l'acquisition. Parce qu'il connaît et comprend mal les réformes à opérer en matière de politiques pour répondre à la demande suscitée par l'économie du savoir mondiale, le monde en développement s'adapte difficilement à cette transformation mondiale.

Dans de nombreux pays en développement, où la croissance est forte mais où persistent les inégalités de revenu et la pauvreté, le modèle n'est pas viable, que ce soit sur le plan économique ou politique. L'inégalité des chances qui perdure dans de telles situations est « délétère », tant pour la cohésion sociopolitique que pour la croissance à long terme (Commission sur la croissance et le développement, 2008). Un degré élevé d'inégalité économique et politique tend à promouvoir des institutions économiques et des arrangements sociaux qui favorisent systématiquement les intérêts des agents les plus influents; ces institutions inéquitables peuvent générer des coûts économiques (Banque mondiale, 2005). La lenteur des progrès accomplis dans la poursuite des diverses cibles fixées par les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) a aussi amené l'ensemble des gouvernements nationaux, des bailleurs de fonds et des organisations non

gouvernementales à reconnaître que la poursuite de la « croissance partagée¹ » (caractérisée par l'inclusion) est un objectif souhaitable et qu'il faut adopter des politiques complémentaires pour faciliter l'atteinte de résultats favorables en matière de croissance durable et partagée (OCDE, 2006). Il reste qu'on comprend mal la dynamique entre la croissance et l'inclusion.

La crise économique mondiale a mis en relief les vulnérabilités toujours plus prononcées qui découlent de l'interdépendance croissante des économies. Bien qu'elle ait pris naissance dans les pays développés de l'Occident, la crise a d'importantes ramifications défavorables dans les pays en développement; on prévoit qu'elle ralentira le rythme de réduction de la pauvreté. La Banque mondiale estime que cette crise empêchera 53 millions de personnes d'échapper à l'extrême pauvreté d'ici 2015. On s'attend aussi à ce qu'elle touche plus durement les femmes en raison des emplois plus précaires qu'elles occupent et de leurs rôles multiples, bien qu'il sera nécessaire de réaliser une évaluation plus contextualisée pour saisir les possibles différences d'un pays et d'un secteur à l'autre. La crise a aussi frappé tout particulièrement les jeunes. Selon un récent rapport de l'Organisation internationale du travail, le taux de chômage chez les jeunes a connu une brusque augmentation en 2008-2009; aujourd'hui dans le monde, 40 % des chômeurs sont des jeunes, ce qui renverse la tendance à la baisse du chômage chez les jeunes observée avant la crise, dans les pays tant développés qu'en développement (OIT, 2010).

Grâce aux réformes économiques qu'ils ont opérées, les pays en développement sont mieux placés pour surmonter la crise et jouissent d'une plus grande marge de manoeuvre financière pour répondre aux besoins. Toutefois, cette aptitude à prendre les mesures à court terme nécessaires ne débouchera pas automatiquement sur la modification du modèle économique sous-jacent qui avait produit une croissance vigoureuse, mais inégale. Qui plus est, bien que de nombreux pays aient mis en place des institutions afin d'étayer des économies de marché plus dynamiques, la capacité d'exécuter leurs mandats est souvent faible.

On a consacré de nombreux travaux de recherche à la réglementation et au climat des affaires; ces sujets ont aussi fait l'objet d'une attention considérable dans la sphère des politiques. Par exemple, les indicateurs *Doing Business* de la Banque mondiale suivent l'évolution de la réglementation des affaires dans les pays en développement, en prenant pour hypothèse que des règles et règlements commerciaux bien pensés sont un ingrédient essentiel pour faciliter la création d'entreprises et le développement de l'entreprise. Des efforts de ce genre orientent, dans un certain nombre de pays en développement, des réformes visant pour la plupart à accroître la compétitivité économique (Banque mondiale, 2009). On commence à réunir des connaissances, qui demeurent toutefois embryonnaires, au sujet des liens entre ces systèmes de réglementation, les encouragements qu'ils créent et leurs répercussions sur le comportement des entreprises du secteur structuré.

À l'échelon des entreprises, la recherche a montré que les petites et moyennes entreprises (PME) des pays en développement, qui sont d'importantes sources d'emplois à l'échelle locale, luttent souvent pour leur survie sur des marchés de plus en plus ouverts et intégrés

¹ Dans le contexte du programme CPT, la croissance partagée s'entend d'une croissance qui améliore l'accès des pauvres aux nouveaux débouchés économiques et qui réduit les inégalités.

à l'économie mondiale. Une productivité et une compétitivité en perte de vitesse, en raison d'un manque d'innovation technologique et administrative, sont d'importants facteurs contributifs à la vulnérabilité des PME. Grâce à leur pouvoir d'achat, les États et les grandes sociétés privées peuvent devenir de puissants moteurs de l'innovation et de la compétitivité des PME dans les pays en développement.

Bien que le cadre réglementaire soit crucial, une grande part de l'activité économique dans les pays en développement se passe à l'extérieur de ce secteur structuré, où les règles et les structures d'encouragement sont d'un tout autre ordre. Selon certaines estimations, plus de 30 % du PIB du monde en développement et 70 % de ses travailleurs échappent à l'économie structurée. Les estimations sont encore plus élevées si l'on tient compte de l'emploi dans le secteur agricole; elles peuvent alors atteindre 90 %, comme c'est le cas dans la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne (Jütting et Laiglesia, 2009; Chen et coll., 2005). Il ne s'agit pas simplement du résultat de l'essor du travail autonome dans les microentreprises. Les entreprises du secteur structuré créent de nombreux emplois dans le secteur non structuré; c'est pourquoi on trouve des travailleurs pauvres dans les deux secteurs². Qui plus est, si les gens peuvent se tourner vers l'économie non structurée lorsqu'ils perdent leur emploi dans le secteur structuré durant un ralentissement économique, il y a un prix à payer. En effet, le secteur non structuré est synonyme de vulnérabilité accrue, d'emplois de piètre qualité et de protection sociale insuffisante. Les coûts et les avantages de la croissance du nombre d'entreprises et d'employés dans le secteur non structuré sont toujours inconnus. Quelles sont les implications sur le plan de la croissance et de l'inclusion, et quelles sont les politiques économiques et sociales les plus utiles pour y faire face ?

On ne saurait comprendre l'économie, structurée ou non structurée, sans prendre en compte les rôles distincts des hommes et des femmes, les rapports hommes-femmes et la situation de l'un et l'autre sexe. Comme l'a fait ressortir le Women's Economic Opportunity Index — un indice des débouchés économiques des femmes mis au point dans le cadre d'un projet pilote de l'Economist Intelligence Unit (EIU) et qui utilise 26 indicateurs pour évaluer les lois, les règlements, les pratiques et les mentalités qui ont une incidence sur les travailleuses et les entrepreneures —, malgré l'arrivée d'un nombre sans précédent de femmes sur le marché du travail au cours des vingt dernières années, leur participation à la population active dans le secteur structuré demeure bien inférieure à celle des hommes (EIU, 2010). Non seulement trouve-t-on un nombre disproportionné de femmes dans l'économie non structurée, mais les femmes sont aussi surreprésentées dans les formes d'emplois non structurés les plus vulnérables, sans compter qu'elles gagnent considérablement moins que les hommes (Jütting et Laiglesia, 2009). On a constitué une importante base de données empiriques sur la participation économique des femmes au cours des dix dernières années, particulièrement grâce aux efforts du réseau Women in Informal Employment: Globalizing and Organizing (WIEGO), que le CRDI a subventionné. Toutefois, il existe encore des lacunes dans la compréhension de l'impact des politiques économiques et sociales sur les femmes, en particulier en ce qui a trait au nombre des emplois rémunérés et non rémunérés des femmes, et à leur qualité.

² Dans le contexte du programme CPT, l'économie non structurée (et la notion de « non structuré » en général) s'entend des aspects de l'activité économique qui échappent à la portée juridique et réglementaire et à la protection de l'État.

Le régime de protection sociale est un autre facteur important qui influe sur les décisions prises tant par les particuliers que par les entreprises. Bien qu'il existe un vaste éventail de mesures de protection sociale qui entraînent une foule de répercussions sur les comportements et de résultats, nous nous concentrons ici sur les mesures qui influent directement sur l'emploi des travailleurs pauvres. Dans les pays en développement, la présence d'une vaste population de travailleurs pauvres occupant des emplois mal rémunérés et mal réglementés sans protection sociale, ou presque, constitue un obstacle de taille lorsqu'on cherche à favoriser la croissance partagée. Dans la plupart de ces pays, le régime de protection sociale se caractérise par un système à deux volets : d'une part, les personnes qui travaillent dans le secteur structuré profitent d'une certaine forme de prestations contributives tandis que, d'autre part, les personnes très pauvres doivent compter sur des programmes et des interventions ciblés. Les personnes qui travaillent dans le secteur non structuré passent souvent entre les mailles du filet tendu par ce système à deux volets et s'en remettent donc à des systèmes de sécurité sociale officieux et à des réseaux de proches, qui sont de plus en plus sollicités au-delà de leur capacité. Sur le plan des politiques, le défi est donc de trouver des façons de faciliter la mise en place de mécanismes de protection sociale publics qui sont efficaces et permettent aux travailleurs pauvres de gérer le risque, d'accroître leur productivité et d'améliorer leurs moyens de subsistance.

Ce qui précède fait ressortir l'importance des institutions — qu'elles soient liées à l'entreprise et à l'emploi ou encore à des normes et à des règles sociales — pour ce qui est d'arrimer croissance économique et inclusion. « Institutions » s'entend de l'ensemble de règles et de normes officielles et officieuses qui structurent les échanges sociaux et façonnent ainsi les perspectives d'un développement économique et social généralisé. Les acteurs économiques obéissent aux paramètres fixés par les institutions du moment (à l'échelon de l'État, du marché ou du ménage) qui, à leur tour, encadrent l'activité économique et façonnent les résultats sur le plan de la croissance et de l'inclusion. Un changement d'ordre institutionnel peut réaménager les règles, les normes et les comportements de manière à en faire des catalyseurs efficaces de la croissance et de l'inclusion. Les propos ci-dessus font également ressortir le fait que des travaux de recherche rigoureux axés sur les politiques qui peuvent démêler les interrelations et les tensions possibles entre la croissance et l'inclusion — et les institutions et les politiques qui les sous-tendent — peuvent jouer un rôle vital pour ce qui est de favoriser la croissance partagée.

b. À propos du programme

Le programme Croissance pour tous (CPT) s'intéresse avant tout aux institutions nationales clés qui arriment croissance et inclusion, notamment les institutions façonnées par la gouvernance ou qui y sont associées à l'échelle régionale, suprarégionale ou mondiale. Le travail du programme repose sur une hypothèse fondamentale : *malgré les tensions qui existent entre la croissance et l'inclusion, la croissance peut accroître les débouchés économiques des pauvres et réduire les inégalités*. En s'attaquant explicitement à ces tensions, le programme est bien placé pour remettre en question les modèles, les institutions et les politiques qui sous-tendent la croissance économique, pour faire progresser les connaissances sur la façon dont les institutions façonnent le comportement

et exercent une influence sur les choix des particuliers et des entreprises et pour apporter un nouvel éclairage aux principaux acteurs de la sphère des politiques dans les pays en développement.

CPT fait fond sur les travaux des programmes Mondialisation, croissance et pauvreté (MCP) et Droits des femmes et participation citoyenne (DFPC) et du domaine de programme Technologies de l'information et de la communication au service du développement (TIC-D) du CRDI. Étant donné le grand nombre de sujets qu'abordaient MCP et DFPC, l'une des principales recommandations formulées dans les rapports d'examen externe des deux programmes était de réduire la portée thématique en choisissant des volets auxquels renoncer progressivement, afin d'accroître l'efficacité du programme. En prenant le relais, le programme CPT se concentre sur trois domaines auxquels, à notre avis, le CRDI peut ajouter de la valeur. Ainsi, le programme abandonnera progressivement la recherche qui porte sur les négociations commerciales ou l'intégration régionale. En effet, bien que le CRDI se soit démarqué dans ce domaine par le passé, ce dernier a acquis une plus grande maturité et compte aujourd'hui beaucoup plus d'intervenants que lorsque le Centre était l'un des rares organismes à s'y intéresser. Dans le même ordre d'idées, CPT ne prévoit pas financer de recherches axées avant tout sur les dimensions et la mesure de la pauvreté, puisque le corpus de connaissances est maintenant suffisant, en partie grâce aux efforts qu'a déployés le CRDI.

Les travaux de CPT se concentreront essentiellement sur les axes thématiques que sont le développement de l'entreprise et les marchés du travail. Les sexospécificités seront un thème transversal, et le programme accordera une attention particulière aux questions relatives à l'autonomisation économique des femmes. Les jeunes, les TIC et la « croissance verte » constitueront des champs d'intérêt particuliers. Dans certains pays à faible revenu, l'évolution du profil démographique, particulièrement de l'emploi et du chômage chez les jeunes, est en voie de devenir un important problème de développement qui pourrait avoir de profondes répercussions sur les plans économique et social. La pérennité de l'environnement est un autre enjeu émergent d'importance, qui orientera probablement les travaux de CPT à moyen et à long terme. Les membres de l'équipe de CPT ne possèdent ni les compétences techniques, ni un net avantage comparatif qui leur permettraient de se consacrer à cette question à fond dès le début de la période visée par le présent descriptif. Le programme prendra néanmoins les moyens nécessaires pour pouvoir tenir compte de l'intérêt que manifesteront ses bénéficiaires de subventions à cet égard, et étoffera graduellement son portefeuille au cours de la période visée, tout en explorant la possibilité de synergies avec le Programme d'économie de l'environnement du CRDI.

Le programme mettra à profit les relations établies en plus d'envisager de nouvelles possibilités de partenariat avec d'autres intervenants du domaine.

Axe thématique : Améliorer le cadre de développement de l'entreprise, d'entrepreneuriat et d'innovation

Les micro et petites entreprises — la part la plus importante de l'économie dans la plupart des pays en développement — sont habituellement fondées sur des activités de survie, à faible productivité, exécutées par des pauvres. La création de moyennes entreprises dynamiques accuse un grand retard, ce qui engendre ce qu'on qualifie désormais de phénomène de « l'absence de milieu ». En Inde, par exemple, la recherche du CRDI a montré que dix années de croissance économique soutenue n'ont pas débouché sur la création de moyennes entreprises aptes à créer des emplois pour les travailleurs moins qualifiés du pays. Des schémas semblables se dégagent de données recueillies dans d'autres pays. Malgré les recherches de plus en plus abondantes sur rendement des entreprises et sur l'entrepreneuriat, y compris celles appuyées par le CRDI, il faut arriver à mieux comprendre le cadre des politiques le cadre institutionnel ainsi que leur influence sur l'innovation, la création d'emplois, l'augmentation de la productivité le rendement du marché. Le programme Croissance pour tous peut apporter une contribution importante à ce nouveau domaine en renforçant les capacités de recherche pour permettre d'examiner ces questions dans l'optique de la croissance partagée. Le programme peut aussi ajouter de la valeur au domaine de la recherche sur l'entrepreneuriat en faisant fond sur le Global Entrepreneurship Monitor (voir l'encadré 1) et d'autres initiatives semblables pour faire progresser la compréhension des processus et des déterminants du rendement des entreprises, en mettant l'accent sur les sources de hausse de la productivité.

Encadré 1. Global Entrepreneurship Monitor

Le CRDI a appuyé le projet du Global Entrepreneurship Monitor dans la région MOAN (GEM-MOAN), dans le cadre de l'initiative mondiale GEM, qui recueille des données nationales sur les micro et petites entreprises et sur l'entrepreneuriat. L'ensemble de données GEM-MOAN a été constitué à partir d'entrevues avec près de 14 000 personnes en âge de travailler dans sept pays de la région MOAN, ce qui permet de disposer de données de référence sur les profils des entrepreneurs ainsi que sur leurs motifs et leurs attitudes à l'égard de l'entrepreneuriat. Il s'agit du premier rapport multipays sur l'entrepreneuriat dans la région. Les données du GEM sont comparables d'un pays à l'autre et permettent des analyses comparatives des schémas de création d'entreprises et des sources d'innovation d'un pays à l'autre. Cette recherche s'est avérée utile pour l'élaboration des politiques.

le

et

et

Les travaux du CRDI portant sur la concurrence ont démontré l'importance des institutions pour le rendement des entreprises, les hausses de la productivité et la croissance dans les pays en développement. Un autre projet, sur le droit administratif international, met en relief les divers contextes réglementaires et réalités des pays en développement ainsi que les implications de l'émergence de l'État régulateur. Fort de ces travaux et des réalisations antérieures du CRDI, le programme Croissance pour tous se propose d'innover encore plus en réunissant la recherche sur la politique de la concurrence et l'étude du climat d'affaires et d'investissement, pour permettre de mieux comprendre comment la réforme de la concurrence et d'autres réformes de la réglementation peuvent stimuler l'innovation et le développement de l'entreprise. Ajouterait aussi de la valeur les recherches qui aident à mieux comprendre les répercussions, sur la croissance et l'inclusion, des initiatives visant les petites entreprises, dans le contexte de cadres réglementaires bien précis ayant une incidence sur la compétitivité et sur le développement de l'entreprise.

Les TIC interviennent de plus en plus dans l'appui à l'innovation et aux activités entrepreneuriales. Le CRDI soutient actuellement des travaux novateurs sur le renforcement des systèmes d'approvisionnement en Amérique latine et dans les Caraïbes grâce au recours aux TIC pour aplanir les obstacles à l'accès au marché des micro, petites et moyennes entreprises (MPME). L'analyse de la concurrence joue aussi un rôle de premier plan à cet égard. Le programme Croissance pour tous se propose de s'inspirer de ces travaux pour examiner les répercussions de tels programmes à l'intention des MPME, dans le but d'en dégager les implications sur le plan des politiques et de la croissance partagée. CPT pourrait aussi intervenir dans un nouveau champ de recherche prometteur : les entrepreneures, les obstacles auxquels elles se heurtent et le cadre juridique à mettre en place pour les éliminer, le rôle des TIC pour faciliter les activités entrepreneuriales et l'influence de l'entrepreneuriat féminin sur la croissance économique.

Dans l'ensemble, la recherche financée par CPT relevant de l'axe thématique relatif à l'entreprise cherchera à répondre aux grandes questions suivantes.

1. Cadres de réglementation et des politiques. Les réformes de la réglementation (par exemple les mesures relatives à la politique de la concurrence et au climat d'affaires) ont-elles vraiment engendré des gains de productivité dans les entreprises des secteurs structuré et non structuré, et amélioré la croissance ? Quelle est l'influence des cadres juridiques sur les débouchés économiques qui s'offrent aux femmes ? Le programme Croissance pour tous se propose de se concentrer sur l'évaluation des résultats des réformes et sur l'efficacité des institutions dans les pays qui exécutent un programme dynamique de réformes.
2. Développement des PME. Comment la politique de la concurrence et d'autres règlements pourraient-ils faciliter l'entrée sur le marché, particulièrement des nouvelles petites entreprises à forte croissance, et peut-être aider à compenser « l'absence de milieu » ? Quel est l'impact des politiques de protection sociale sur l'entrée sur le marché, ainsi que sur l'offre d'emplois par les entreprises ? Quel rôle les TIC jouent-elles dans l'émergence et la survie des micro et petites entreprises ?

Le programme Croissance pour tous se propose de cibler les pays et les secteurs qui ont connu une croissance rapide et où les PME ont la possibilité d'émerger. Cela suppose un examen d'initiatives axées sur les PME (y compris la formation spéciale, le cyberapprovisionnement et d'autres) pour mieux saisir l'émergence des PME et déterminer si les interventions ont un effet, par exemple, pour ce qui est d'éliminer les principales contraintes auxquelles font face les entreprises.

3. Entrepreneuriat et productivité. Quels sont les liens entre l'entrepreneuriat, les innovations fondées sur la technologie et la croissance partagée, et que font les politiques pour stimuler l'entrepreneuriat ? Le cadre de protection sociale exerce-t-il un effet favorable sur l'entrepreneuriat ? Le programme Croissance pour tous se propose de se concentrer sur des études transnationales portant sur les facteurs qui stimulent l'innovation et la productivité au sein des entreprises (par exemple les facteurs qui expliquent la réussite des entrepreneures).

Axe thématique : Favoriser une croissance qui donne lieu à des emplois décents

Le programme MCP a appuyé un ensemble de recherches pertinentes sur le plan des politiques qui examinent la situation sur le marché du travail dans divers pays. Par exemple, un projet réalisé en Bolivie s'est penché sur les répercussions de la récente croissance économique, fruit d'un boom des produits minéraux; on a ainsi pu constater qu'elle n'avait produit ni de plus nombreux, ni de meilleurs emplois. Une série de travaux sur les répercussions de la législation du travail, notamment des lois sur le salaire minimum en Amérique centrale, a montré comment des lois bien intentionnées pouvaient avoir des conséquences néfastes involontaires pour les pauvres, en réduisant le nombre d'emplois stables (voir l'encadré 2). Au Ghana, la recherche a porté sur l'émergence de stages d'apprentissage informels et leurs répercussions sur la rémunération dans l'économie non structurée. Des estimations prudentes fondées sur un ensemble de données provenant d'un sondage réalisé en milieu urbain en 2006, ont montré qu'un apprentissage avait permis d'accroître de 50 % les revenus des personnes employées mais n'ayant aucune formation scolaire. De récentes recherches ont aussi montré que, dans la plupart des pays en développement, les jeunes arrivent sur le marché du travail sans posséder les habiletés et les compétences nécessaires pour bien fonctionner dans une économie mondiale de plus en plus intégrée où la création de la richesse et les possibilités d'emploi dépendent énormément de la production, de la diffusion et de la consommation d'information et de connaissances.

Encadré 2. Lois sur le salaire minimum en Amérique centrale

Le CRDI a financé une étude sur les lois sur le salaire minimum en Amérique centrale. Cette étude a permis de constater certains effets prononcés — quoique involontaires — de la loi sur la situation sur le marché du travail. Dans de nombreux pays, le salaire minimum vise à réduire la pauvreté en accroissant le revenu des travailleurs; or, on dispose de peu de données sur chaque pays qui permettraient de déterminer l'efficacité de ces politiques pour les pauvres. La recherche a révélé que l'application des lois sur le salaire minimum n'est pas très rigoureuse en Amérique centrale, et ce, pour diverses raisons — y compris le fait que de grands groupes de travailleurs sont privés d'une protection en vertu de la loi, même dans les entreprises du secteur structuré. Par conséquent, ces lois n'ont aucune influence sur les salaires des travailleurs les moins bien rémunérés. Qui plus est, elles entraînent une baisse du nombre d'emplois disponibles dans le secteur structuré. Les constatations de ce projet ont stimulé l'intérêt et les discussions au sujet de l'efficacité et des répercussions de la législation du travail dans les pays participants et ailleurs.

Bien que ces recherches aient permis de mieux comprendre les facteurs qui influent sur la situation sur le marché du travail, elles ont aussi mis en relief la nécessité de s'interroger davantage sur la prédominance et la résilience de l'économie non structurée dans les pays en développement et sur ses conséquences pour la croissance et l'inclusion, ainsi que sur la façon de favoriser une croissance productrice d'emplois plus nombreux et décents — dans le secteur structuré ou non structuré. Le programme Croissance pour tous appuiera des recherches empiriques rigoureuses qui tenteront de combler cette lacune critique. On a produit un grand nombre d'études descriptives sur l'économie non structurée au cours des trente dernières années, mais elles n'ont pas suffi à inspirer des conseils éclairés, en matière de politiques, sur l'ensemble complexe de circonstances qui permettent à l'économie non structurée de fonctionner. Dans cette optique, la recherche financée par CPT tentera de répondre aux grandes questions suivantes.

1. Emploi non structuré et marchés du travail. Les marchés du travail demeurent l'un des principaux liens entre la croissance et l'inclusion. Qu'est-ce qui explique la taille du secteur non structuré au sein d'un marché du travail ? Est-il possible d'expliquer, d'un pays à l'autre, la proportion d'emplois dans les secteurs structuré et non structuré selon le taux de croissance ? Quelles sont les implications, sur le plan des politiques, en matière de croissance et d'inclusion ?
2. Croissance et emplois décents. Pour assurer une croissance partagée à long terme, il est crucial d'adopter des politiques qui conviennent aux travailleurs pauvres. Outre les lois sur le salaire minimum, quelles politiques sont importantes pour déterminer la demande de travailleurs dans les secteurs structuré et non structuré ? Dans quelle mesure est-il possible d'exercer une influence sur la demande de travailleurs, dans les secteurs structuré et non structuré, notamment par l'entremise des chaînes d'approvisionnement mondiales ? Quelles politiques accroîtront le nombre et la qualité des emplois pour les pauvres, les jeunes ou les femmes, qui sont toujours plus nombreux à intégrer la population active ?
3. Protection sociale. La nature et la structure de la protection sociale pourraient avoir de profondes répercussions sur la situation sur le marché du travail; mais il faut aussi, pour les comprendre, tenir compte des transferts d'argent informels, des envois d'argent de l'étranger et des relations sociales, qui revêtent souvent une importance capitale pour les pauvres. Quels types de protection sociale officielle ou officieuse favorisent la création d'emplois décents ou la mobilité de l'emploi ? Comment influent-ils sur les choix des femmes et quelles sont les implications sur le plan des politiques ?

En Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, l'agriculture demeurera une abondante source d'emplois à court et à moyen terme, malgré les taux croissants d'urbanisation et le nombre de travailleurs qui quittent l'agriculture pour d'autres secteurs. Un des principaux défis qu'ont à relever les économies agricoles est, d'une part, d'accroître la productivité du secteur agricole et, d'autre part, de réagir aux transformations structurelles et aux changements au sein des marchés du travail ruraux et urbains. Dans certains cas, il sera important de comprendre le rôle des administrations et des politiques locales se rapportant à un territoire ou un contexte particulier. Afin d'approfondir les questions de recherche formulées ci-dessus, CPT appuiera aussi des travaux sur les particularités des économies agricoles et des marchés du travail ruraux. Il examinera les synergies possibles avec d'autres programmes du CRDI, par exemple le programme Agriculture et sécurité alimentaire.

3. Démarche

a. Objectif

Le programme Croissance pour tous a pour but de soutenir des travaux de recherche rigoureux axés sur les politiques dont découlent un nouvel éclairage et de nouvelles possibilités pouvant contribuer à faire en sorte que les politiques favorisent la croissance partagée. Le programme fait fond sur les réalisations du CRDI et renforce la capacité des établissements de recherche du Sud d'approfondir ces questions afin d'élargir l'assise conceptuelle et empirique dans le but d'orienter l'élaboration, dans les pays en développement, de politiques et de programmes qui favorisent le type de croissance économique le plus susceptible de réduire la pauvreté et les inégalités.

b. Incidences

On prévoit que le programme Croissance pour tous aura des incidences dans trois domaines connexes : i) la capacité des chercheurs des pays du Sud de se pencher sur les questions de recherche formulées par CPT, ii) la contribution aux connaissances et iii) la contribution aux politiques.

Le tableau 1 résume les incidences attendues du programme. Elles obéissent à une hiérarchie allant de celles que l'on peut raisonnablement penser obtenir durant la période visée par le présent descriptif à celles qui sont très difficiles à atteindre, mais qui pourtant témoigneraient d'une grande réussite si on y arrivait. Les incidences minimums sont celles que le programme s'attend à obtenir grâce à ses activités de base. Les incidences moyennes sont plus difficiles à atteindre et témoignent d'une plus grande réussite du programme. Les incidences élevées sont celles qui exigent habituellement plus de temps que la période visée par le présent descriptif, mais qu'on devrait pouvoir obtenir dans un nombre restreint de contextes et de projets, par exemple dans des domaines où le programme fait fond sur des expériences antérieures qui ont permis de recueillir l'appui du milieu des politiques, comme les travaux portant sur la politique de la concurrence.

Les progrès accomplis en vue d'en arriver aux incidences attendues feront l'objet d'un suivi permanent, orienté par ces indicateurs clés :

- un accroissement notable de la capacité des chercheurs des pays du Sud de produire des recherches sur la croissance partagée crédibles et pertinentes sur le plan des politiques;
- la présence d'innovations conceptuelles et méthodologiques qui tiennent compte des dimensions sexospécifiques;
- une présence et un leadership accrus des pays du Sud dans les conférences, les dialogues et les discussions sur les politiques à l'échelle nationale, régionale et internationale;
- l'existence de liens plus étroits entre la recherche et les politiques.

Tableau 1. Incidences attendues

	Situation de départ	Incidence minimum	Incidence moyenne	Incidence élevée
Capacité des chercheurs des pays du Sud de se pencher sur les questions de recherche formulées par CPT	<p>Il faut accroître la rigueur analytique nécessaire pour étudier la dynamique entre la croissance et l'inclusion. La capacité de réaliser des recherches sur les questions de recherche formulées par CPT est répartie inégalement entre les régions et au sein des régions. Les bénéficiaires de subventions actuels n'ont qu'une capacité restreinte en ce qui concerne l'analyse sexospécifique et les méthodes de recherche nécessaires pour examiner ces questions (par exemple l'évaluation de l'impact des politiques).</p>	<p><i>Capacité des chercheurs</i></p> <p>Les chercheurs subventionnés par CPT manifestent une plus grande capacité de se pencher sur les tensions entre la croissance et l'inclusion. Ils acquièrent de nouvelles compétences pour analyser les dimensions sexospécifiques et (ou) le rôle des TIC.</p>	<p><i>Influence des chercheurs</i></p> <p>Les chercheurs subventionnés par CPT sont plus aptes à recourir à l'analyse sexospécifique et à utiliser les méthodes de recherche nécessaires pour se pencher sur les questions de recherche formulées par CPT. Les chercheurs subventionnés par CPT se font mieux connaître grâce à leurs publications et leurs présentations. Les contributions des chercheurs subventionnés par CPT enrichissent les écrits sur les politiques et les publications savantes.</p>	<p><i>Contribution au milieu de la recherche à l'échelle mondiale</i></p> <p>Les chercheurs subventionnés par CPT obtiennent une reconnaissance nationale et internationale, et jouent un rôle de premier plan dans les conférences/dialogues/discussions sur les politiques portant sur la croissance partagée et le rôle des institutions, à l'échelle nationale, régionale ou internationale. Ils deviennent des mentors pour le milieu de la recherche dans les pays en développement.</p>
Contribution aux connaissances	<p>Les recherches sur les marchés du travail et sur l'entreprise dans les pays en développement n'intègrent pas suffisamment les débats plus généraux sur la dynamique entre la croissance et l'inclusion. Les principaux acteurs comprennent mal le rôle que jouent les institutions et politiques nationales pour ce qui est de favoriser la croissance partagée.</p>	<p><i>Qualité de la recherche</i></p> <p>Les résultats des recherches subventionnées par CPT témoignent d'une analyse plus nuancée et rigoureuse de la relation entre la croissance et l'inclusion, et du rôle des institutions à cet égard.</p>	<p><i>Contribution aux écrits</i></p> <p>Les recherches subventionnées par CPT enrichissent les écrits et le corpus de connaissances sur le rôle des institutions pour ce qui est de façonner les résultats sur le plan de la croissance. La recherche fait progresser les connaissances sur la façon dont ces résultats sont façonnés par les marchés du travail et l'entreprise.</p>	<p><i>Contribution à la progression des connaissances</i></p> <p>Les recherches subventionnées par CPT contribuent aux progrès conceptuels et méthodologiques dans l'examen de la dynamique entre la croissance et l'inclusion. Les chercheurs subventionnés par CPT utilisent leur corpus de connaissances pour définir le programme de recherche à venir.</p>

Contribution aux politiques	Dans les pays en développement, on élabore souvent les politiques sociales et économiques nationales sans tenir pleinement compte des liens et des tensions entre la croissance et l'inclusion. Plus particulièrement, les politiques relatives aux marchés du travail et à l'entreprise ne tiennent pas suffisamment compte de la nécessité de trouver un équilibre entre la croissance et l'inclusion, ni des dimensions sexospécifiques. Les chercheurs ne possèdent pas les compétences nécessaires pour resserrer les liens entre la recherche et les politiques, et n'arrivent pas toujours à communiquer leurs constatations de manière accessible.	<i>Accroissement des capacités sur le plan des politiques</i> La recherche subventionnée par CPT fournit, en temps opportun, des options pertinentes et viables pour harmoniser les objectifs en matière de croissance et d'inclusion des politiques nationales sur les marchés du travail et sur l'entreprise. Les chercheurs déterminent les publics non savants pertinents (responsables des politiques, société civile ou grand public) et communiquent avec eux pour leur présenter diverses options en matière de politiques et les peaufiner.	<i>Élargissement des horizons en matière de politiques</i> Les options en matière de politiques élaborées grâce aux recherches subventionnées par CPT font l'objet de discussions au sein du milieu des politiques. Cette recherche et ce dialogue avec les chercheurs viennent enrichir le débat sur les politiques publiques et permettent de les fonder davantage sur des données probantes.	<i>Influence sur les cadres des politiques</i> Dans un certain nombre de cas, les politiques nationales sont davantage propices à la croissance partagée et intègrent des options politiques mises en avant par des recherches subventionnées par CPT. Les responsables des politiques sollicitent les chercheurs subventionnés par CPT en raison de leurs connaissances et de leur expertise.

c. Stratégie et démarche en matière de programmation

Soutien à la recherche

On s'attend à ce que les projets subventionnés par CPT se penchent sur la dynamique entre la croissance et l'inclusion, dans le contexte des axes thématiques du programme. Ce sera là le premier critère d'évaluation des propositions, qui permettra une plus grande cohérence entre les diverses activités financées par le programme. On s'attend aussi à ce que que les projets appuyés tentent de répondre à au moins une des questions de recherche formulées par rapport aux axes thématiques. Comme il a été précisé auparavant, le programme accordera la priorité aux recherches qui ne se contentent pas d'une évaluation descriptive, mais qui proposent des options viables en matière de politiques. Dans certains cas, cette démarche pourrait comporter une analyse des politiques et dans d'autres, une évaluation de certaines politiques ou de certains programmes particuliers. On s'attend en outre à ce que tous les projets examinent les dimensions sexospécifiques de la question de recherche à l'étude. Le portefeuille de projets comprendra aussi des recherches sur le rôle que peuvent jouer les TIC pour transformer les institutions, dans le but d'en arriver à une croissance mieux partagée. L'expérience acquise à ce jour porte à croire que les chercheurs actuels et éventuels des pays du Sud ne possèdent pas tous la même maîtrise des méthodologies pertinentes, telles que l'évaluation de l'impact des politiques et l'analyse sexospécifique. Le programme prévoit donc que le renforcement des capacités sera un volet important de sa stratégie de mise en oeuvre, particulièrement au cours de l'an 1 et de l'an 2 (on trouvera plus de détails dans la prochaine section).

La concentration de CPT sur la dynamique entre la croissance et l'inclusion ainsi que sur les politiques nationales sous-entend que le programme mettra aussi l'accent sur des études de cas, soit au niveau des pays ou à des niveaux inférieurs de l'administration qu'on jugera pertinents. On encouragera aussi les études transnationales. Par exemple, une étude transnationale pourrait tenter de déterminer si l'on peut discerner un schéma dans le rôle joué par les institutions (politiques de réglementation, politique de la concurrence, etc.) dans la réduction du secteur non structuré, ou dans le lien entre la taille de ce secteur et la croissance. On ne cherche pas à tirer des leçons universelles de bonnes pratiques, mais plutôt à saisir dans quelle mesure les contextes institutionnels nationaux et locaux interviennent dans le façonnement des modèles de croissance et d'inclusion.

Dans le droit fil du modèle de fonctionnement du CRDI fondé sur « des subventions à valeur ajoutée », le programme financera des recherches selon diverses modalités, y compris des subventions octroyées par voie de concours et par d'autres moyens (appels à propositions ou propositions spontanées) et des réseaux.

Renforcement des capacités

Dans le cadre de ce programme, le renforcement des capacités de recherche privilégiera trois dimensions : i) la rigueur analytique dont font preuve les chercheurs des pays du Sud pour étudier la dynamique entre la croissance et l'inclusion, ii) l'analyse et l'évaluation des politiques et iii) l'analyse sexospécifique. On prévoit intervenir à trois niveaux.

Le premier fait appel au modèle de fonctionnement du CRDI reposant sur des « subventions à valeur ajoutée » : les membres de l'équipe du programme fourniront du mentorat et du soutien technique durant l'étape de conceptualisation et tout au long du cycle de vie du projet, afin d'améliorer la qualité de la recherche et d'accroître son impact. Le deuxième niveau : intégrer l'assistance technique aux projets subventionnés par CPT dans des domaines où les bénéficiaires de subventions pourraient avoir besoin d'aide. Si nécessaire, cela pourrait comporter le recours à des spécialistes en la matière, agissant à titre de mentors et de consultants, et de la formation relative à certaines méthodologies particulières. Le programme favorisera les possibilités de mentorat et d'encadrement Sud-Sud. Il encouragera aussi les bénéficiaires de subventions à élaborer une stratégie pour offrir des possibilités de mentorat et de formation à des chercheurs débutants. Le troisième niveau : élaborer des activités particulières de renforcement des capacités dans des domaines où il existe un manque général de capacités chez tous les bénéficiaires de subventions du programme.

Vers la fin de l'an 1, on organisera une formation sur l'évaluation d'impact à l'intention des bénéficiaires de subventions actuels et éventuels dont les travaux portent sur l'évaluation de l'impact des politiques; cette formation s'inspirera de la formation en évaluation d'impact à laquelle participent certains établissements subventionnés par l'ITT. Au début de l'an 2, on organisera un atelier de formation pour combler le manque de capacités en matière d'analyse sexospécifique; cette formation portera particulièrement sur la recherche sur les marchés du travail et sur l'entreprise. Le programme tirera aussi parti de l'expérience organisationnelle du CRDI ainsi que de l'expertise méthodologique acquise au sein des

réseaux appuyés par le CRDI pour étayer ses efforts de renforcement des capacités techniques.

Liens entre la recherche et les politiques

CPT est résolu à veiller non seulement à ce que la recherche qu'il appuie soit pertinente sur le plan des politiques, mais aussi que ses constatations soient communiquées à des publics autres que savants, y compris les responsables des politiques, la société civile ou le grand public. Pour resserrer les liens entre la recherche et les politiques, le programme s'inspirera des enseignements tirés des travaux antérieurs du CRDI en ce qui concerne l'élaboration de stratégies efficaces, notamment du projet pilote de MCP à ce sujet, qui a fait appel à des experts de l'extérieur pour aider ses bénéficiaires de subventions. L'importance de songer à ces liens à toutes les étapes du cycle d'un projet constitue un enseignement majeur. Il faut donc, dès le début de la recherche, déterminer quel est le milieu des politiques compétent et amorcer un dialogue avec lui pour préciser les questions de recherche; ce dialogue doit se poursuivre tout au long du projet.

Bien que l'appui aux liens entre la recherche et les politiques sera adapté et intégré à chaque projet, CPT organisera aussi, au cours de l'an 3, un atelier de formation générale sur la communication des résultats de recherche, pour apprendre aux chercheurs à adapter leurs constatations et à les communiquer efficacement. Le programme collaborera avec l'ITT à cet égard ainsi que dans le cadre d'autres activités continues visant à resserrer les liens entre la recherche et les politiques, étant donné l'importance des investissements et de l'expérience de l'ITT dans ce domaine.

Afin de veiller à ce que chaque projet de recherche apporte une contribution aux politiques, le programme :

1. Évaluera les propositions en tenant compte de la pertinence du sujet sur le plan des politiques, du degré d'interaction avec le public ciblé, et de la stratégie de diffusion et de communication des résultats. En l'absence de ces éléments, le programme collaborera avec les chercheurs pour les intégrer à la proposition.
2. Appuiera les efforts déployés par les chercheurs pour communiquer avec les utilisateurs ciblés à l'extérieur du milieu savant. Cette démarche exigera une planification et un soutien au cas par cas, puisque le contexte, le partenaire et les intervenants du milieu des politiques diffèrent d'un projet à l'autre. S'il y a lieu, les budgets des projets devraient prévoir un soutien à la formation des chercheurs pour leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires (par exemple définir les messages relatifs aux politiques, les communications, les relations avec les médias) ou un appui aux organismes de recherche pour recruter des spécialistes dans ce domaine localement.

Le programme encouragera les bénéficiaires de subventions à réfléchir attentivement à leur stratégie d'interaction et à la planifier avec soin tout en se réservant la possibilité de tirer parti des occasions qui se présenteront.

Exécution du programme et dégagement d'enseignements

CPT veillera à ce que le dégagement d'enseignements et l'évaluation soient un processus permanent. Il importe que le programme se renouvelle continuellement en évaluant ce qui a bien ou mal fonctionné, et qu'il fasse le point sur ses réussites et ses difficultés en plus de revoir ses stratégies au besoin. On consacra du temps à ce qui précède durant les réunions de programme annuelles, dans le but de consigner les enseignements et de rédiger un compte rendu global à mesure qu'évoluera le programme. On disposera ainsi de solides assises sur lesquelles fonder l'examen externe au cours de l'an 4.

d. Priorités par région

Le programme de recherche global de CPT englobe certains des grands problèmes à régler pour en arriver à un développement généralisé dans l'ensemble des régions, mais CPT réagira aussi aux priorités et aux contextes régionaux, comme on pourra le constater ci-dessous.

Afrique subsaharienne

En Afrique subsaharienne, la programmation de CPT tiendra compte des grandes caractéristiques suivantes qui sous-tendent la structure économique de la région :

- i) l'agriculture est encore la base de la plupart des économies africaines et emploie un fort pourcentage de la population active;
- ii) jusqu'à 90 % de la population de la région travaille dans l'économie non structurée, notamment dans le secteur agricole et, pour la très grande majorité des gens, ce travail est la seule solution de survie;
- iii) dans le secteur non structuré, les grandes entreprises abondent, particulièrement en Afrique de l'Ouest, ce qui donne une idée du rôle marquant que jouent les institutions officieuses qui créent et soutiennent ces entreprises. Selon de nouvelles données, le niveau de productivité de ces grandes entreprises du secteur non structuré approche celui des entreprises du secteur structuré (Benjamin et Mbaye, 2010).

La plupart des pays de la région ont adopté des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et des plans d'action pour l'élimination de la pauvreté qui établissent les grands domaines auxquels il faut accorder une attention particulière. Ces plans et stratégies mentionnent tous l'importance de créer de l'emploi et d'appuyer les petites et moyennes entreprises, ce qui s'inscrit aussi dans les axes thématiques de CPT. La région sera probablement durement touchée par les changements climatiques, ce qui ne manquera pas d'avoir des répercussions économiques, et posera notamment des problèmes au secteur agricole. Les nouvelles découvertes de ressources naturelles dans certains pays et l'expansion de l'investissement Sud-Sud dans l'ensemble de la région (particulièrement en ce qui a trait aux investissements chinois dans la région) soulèvent des questions au sujet des facteurs qui influent sur les voies à emprunter pour en arriver à une croissance partagée. On se penche de plus en plus sur diverses questions concernant les schémas de croissance; on se demande si les entreprises de l'Afrique subsaharienne deviennent plus exigeantes en main-d'oeuvre et si elles se tournent davantage vers l'exportation pour

appuyer la transformation structurelle et s'assurer que l'économie puisse faire face à la rapide croissance de la population active. C'est précisément à ces questions et à d'autres questions connexes que CPT tente de fournir des réponses fondées sur des données empiriques pour alimenter des discussions et des débats éclairés dans la région.

L'appui de CPT à des établissements de recherche de l'Afrique subsaharienne cherchera à demeurer « axé sur les besoins », étant donné les capacités variables des établissements du continent. L'approche reposant sur des « subventions à valeur ajoutée » prendra alors une importance particulière. Afin de renforcer les faibles capacités de recherche économique en Afrique subsaharienne, le programme continuera d'appuyer des initiatives qui ont fait leurs preuves en matière de renforcement des capacités de recherche économique dans la région — surtout grâce à la formation aux cycles supérieurs. Le programme accordera une attention particulière à l'intégration de l'analyse sexospécifique à ces programmes de formation, un élément qui faisait généralement défaut jusqu'à maintenant.

Asie

La croissance rapide que connaît une bonne partie de l'Asie depuis une vingtaine d'années a considérablement accru le bien-être d'un très grand nombre de personnes. En dépit de la récente crise économique et financière mondiale, la région s'est bien rétablie et devrait connaître une croissance supérieure à 7 % au cours des années à venir. Toutefois, malgré une forte croissance globale, il s'y trouve encore les deux tiers des pauvres de la planète, un peu plus de 900 millions de personnes subsistant avec moins de 1,25 \$ par jour. De plus, beaucoup ont un revenu à peine supérieur au seuil de pauvreté et sont vulnérables aux chocs extérieurs. Le fait que les inégalités se creusent est aussi préoccupant, que ce soit au chapitre de la croissance du revenu ou de l'accès à des services sociaux et à une protection de base. Le fossé qui s'élargit entre les riches et les pauvres au sein des pays (et les changements manifestes dans les habitudes de consommation) et entre les pays pose des dilemmes sur le plan des politiques et complique les réformes sociales.

Sur le plan des politiques, le plus grand défi que doit relever l'Asie est de trouver des moyens de maintenir une croissance à la fois rapide et partagée. Les pays de la région font de plus en plus de la croissance partagée leur priorité sur le plan des politiques. Les déclarations relatives aux politiques publiques de presque tous les pays de la région et des associations régionales insistent sur l'importance de combler les écarts au sein des pays et entre les pays. Dans les plus hautes sphères du milieu des politiques, on exprime des préoccupations concernant l'accès aux services sociaux, à la protection et aux débouchés économiques ainsi que les mécanismes institutionnels aptes à appuyer la croissance partagée. Toutefois, les connaissances empiriques sont sommaires et leur rapport avec le discours sur les politiques n'est pas bien établi lorsqu'il s'agit i) de la croissance inégale à l'échelle des secteurs et de la région, ii) de l'accès aux services sociaux et de l'accaparement de ces derniers par les élites, iii) de la dynamique du marché du travail et de l'amélioration des gains de productivité au bas de l'échelle de revenu et dans les secteurs à faible valeur ajoutée et iv) des liens entre le développement des PME (particulièrement les petites entreprises) et la croissance. De plus, la faiblesse des institutions, des instruments de réglementation mal adaptés et une piètre gouvernance

minent les structures d'encouragement pour promouvoir l'adoption de stratégies et de politiques de développement plus équitables.

Faisant fond sur des recherches sur ces questions amorcées dans le cadre du programme MCP (prolongeant les travaux sur l'emploi dans le secteur non structuré en Inde et en Chine, sur la politique de la concurrence et sur les petites PME dans les pays de l'ANASE, entre autres), les travaux réalisés dans le cadre du programme CPT approfondiront les dimensions essentielles de la création d'emplois sous le signe de la productivité et de l'inclusion assortis d'une protection sociale.

Amérique latine et Caraïbes (région ALC)

Une faible croissance et de profondes inégalités persistantes comptent parmi les problèmes de développement les plus pressants dans la région ALC. Malgré certaines améliorations récentes en matière d'inégalité des revenus, on trouve encore dans cette région certaines des sociétés les plus inégales au monde. Il existe une forte corrélation entre les inégalités et la dynamique du marché du travail, qui n'arrive pas à offrir des emplois de qualité et des débouchés à une large part de la population de la région. Il demeure très difficile d'élargir la protection sociale; des innovations sur le plan institutionnel sont nécessaires pour que les marchés du travail et la protection sociale soient davantage caractérisés par l'inclusion. La faible croissance économique dans la région est associée à des niveaux de productivité extrêmement bas; on estime que la croissance de la productivité est plus lente que dans d'autres régions (Daude, 2010). Si de récentes études ont signalé que la plupart de la population active de la région travaille dans des secteurs où les salaires et la productivité sont faibles, la relation entre la productivité et le secteur non structuré demeure imprécise. On a constaté que le pouvoir de monopole et l'absence de concurrence sont d'importantes causes des faibles niveaux de productivité dans la région (Cole et coll., 2005). Certains ont jugé que la région ALC souffrait d'un excès de réglementation, mais on n'a pas suffisamment étudié la relation entre les réformes de la réglementation, la productivité et les inégalités. La région compte de multiples programmes d'appui aux PME. Toutefois, on ne sait vraiment pas lesquels fonctionnent. Des évaluations de ces programmes s'imposent pour comprendre leurs répercussions sur le plan de la productivité et leur aptitude à produire des emplois plus nombreux et meilleurs. Dans les Caraïbes, les taux de chômage (particulièrement chez les jeunes) sont élevés; il est donc d'une importance capitale de comprendre comment se créent et s'attribuent les emplois, ainsi que le rôle de l'entrepreneuriat et de la dynamique des entreprises dans la création d'emplois.

En tirant stratégiquement parti des investissements antérieurs, les travaux de CPT sur les marchés du travail, la productivité et le développement de l'entreprise aideront la région à mieux s'outiller pour s'attaquer à ses problèmes structurels. Les capacités de recherche sont réparties très inégalement dans la région. Bien que les capacités de recherche sur les sujets privilégiés par CPT soient plus fortes dans les pays du cône Sud, même dans cette région les chercheurs ne jouissent généralement pas de la reconnaissance internationale nécessaire pour participer aux débats mondiaux. Les Caraïbes doivent faire l'objet de programmes de soutien particuliers, consacrés à la recherche et au renforcement des capacités.

Moyen-Orient et Afrique du Nord (région MOAN)

À bien des égards, les pays de la région MOAN peuvent être considérés comme des économies en transition. Par exemple, la faible productivité dépend surtout de la relativement piètre maîtrise par l'État de la création et de la réglementation des institutions de l'économie de marché moderne. Des régimes de concurrence plus vigoureux pourraient atténuer le favoritisme et les comportements abusifs des entreprises jouissant d'un bon réseau d'influence dans le milieu politique (Sekkat et coll., 2008), le climat des affaires demeure très limitatif (particulièrement en ce qui a trait aux services) et les politiques d'appui à l'innovation et à l'entreprise sont faibles (Stevenson, 2010). En dehors de la production minière, les structures de production sont réfractaires à l'adaptation; il y a de forts niveaux de concentration dans quelques secteurs industriels et on est en présence du phénomène de « l'absence de milieu » en ce qui a trait à la répartition des entreprises selon la taille.

Le CRDI a fait oeuvre de pionnier en constituant un corpus de connaissances et un créneau de recherches sur l'entrepreneuriat, les PME et la politique de la concurrence dans la région; il a ainsi créé une solide plateforme à partir de laquelle CPT pourra consolider davantage ces travaux et les faire passer à l'échelle régionale. Il faut mener des recherches pour recommander des politiques à la fois proactives (dans le cadre du marché) et contextuelles (encadrement du marché) afin d'appuyer l'entrepreneuriat, l'innovation et l'émergence de petites entreprises à croissance rapide. L'autonomisation économique des femmes sera une dimension importante des travaux de CPT dans la région puisque celle-ci affiche les niveaux les plus bas d'autonomisation des femmes. Les travaux relatifs aux marchés du travail se concentreront sur la sécurité et la qualité des emplois.

Il est exceptionnellement difficile d'analyser les marchés et d'évaluer les politiques dans la région MOAN en raison du manque généralisé de données fiables dans le domaine public et du manque connexe de capacités de recherche à l'échelon local. CPT cherchera des moyens d'améliorer la disponibilité des données, les compétences en matière de recherches pertinentes sur le plan des politiques, et l'accueil réservé par les responsables des politiques à la recherche indépendante.

4. Références

Banque mondiale, 2005. *World Development Report 2006: Equity and Development*, Washington, Banque mondiale/Oxford University Press. [Abrégé en français : *Rapport sur le développement dans le monde 2006 : Équité et développement.*]

Banque mondiale, 2009. *Doing Business 2010: Reforming through Difficult Times*, Washington, Banque mondiale. [Résumé en français : *Doing Business 2010: Réformer en période difficile.*]

Benjamin, N.C. et A.A. Mbaye, 2010. *Informality, productivity, and enforcement in West Africa: A firm-level analysis*, International Policy Centre, Gerald R. Ford School of Public Policy, IPC Working Paper Series Number 100, Université du Michigan.

Carden, Fred, 2009. *Knowledge to policy: making the most of development research*, New Delhi, Sage Publications et Ottawa, CRDI. [En français : *Des connaissances aux politiques – Tirer le meilleur parti possible de la recherche en développement*, PUL et CRDI.]

Chen, M. et coll., 2005. *The Progress of the World's Women 2005: Women, Work and Poverty*, New York, Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM). [En français : *Le progrès des femmes à travers le monde 2005 : Les femmes, le travail et la pauvreté.*]

Cole, Harold L. et coll., 2005 (janvier). "Latin America in the rearview mirror", *Journal of Monetary Economics*, Elsevier, vol. 52(1), p. 69-107.

Commission sur la croissance et le développement, 2008. *The Growth Report: Strategies for Sustained Growth and Inclusive Development*, Washington, Banque mondiale. [En français : *Rapport sur la croissance : stratégies pour une croissance durable et un développement solidaire.*]

Daude, Christian, 2010. *Innovation, Productivity and Economic Development in Latin America and the Caribbean*, OECD Development Centre Working Paper no. 288, OCDE.

Economist Intelligence Unit (EIU), 2010 (1^{er} juillet). *New study spotlights opportunities and barriers for working women worldwide*, eiu.com.

Hall, Peter et Rosemary Taylor, 1996. "Political Science and the Three New Institutionalisms", *Political Studies*, 44(5): 936-957.

Jütting, Johannes et Juan Laiglesia, 2009. *Is Informal Normal? Towards More And Better Jobs In Developing Countries*, OCDE. [En français : *L'emploi informel dans les pays en développement : une normalité indépassable ?*]

OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), 2006. *Promoting Pro-Poor Growth: Key Policy Messages*, OCDE. [En français : *Vers une croissance pro-pauvres : les messages clés.*]

OIT (Organisation internationale du travail), 2010. *Global Employment Trends for Youth*, Genève, Bureau international du travail.

Sekkat, Khalid (dir.), 2008. *Market Dynamics and Productivity in Developing Countries: Economic Reforms in the Middle East and North Africa*, Ottawa, Springer et CRDI.

Stevenson, Lois (à paraître). *Private Sector and Enterprise Development: Fostering Growth in the Middle East and North Africa*, Edward Elgar et CRDI.